# DEMANDE PREALABLE D’ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN INTERMEDIATION AVEC L’OFQJ

Avant de compléter cette fiche, vous devez avoir pris connaissance des conditions d’accueil et des critères d’admissibilité au [programme de Service civique](https://www.ofqj.org/accueillir-un-volontaire-en-service-civique/) de l’OFQJ. Veillez à prendre connaissance également du Guide d’accueil transmis par l’OFQJ.

J’ai bien pris connaissance des conditions d’accueil et des critères d’admissibilité au [programme de Service civique](https://www.ofqj.org/accueillir-un-volontaire-en-service-civique/) de l’OFQJ.

Cette fiche va servir à fournir les informations utiles à la demande d’agrément auprès de l’Agence du Service civique et à valider la mission avec l’OFQJ avant de la diffuser.

# INFORMATIONS ORGANISME D’ACCUEIL

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la structure** : |  |
| **Statut juridique :** |  |
| **Adresse :** |  |
| **Téléphone :** |  |
| **Site internet :** |  |
| **Date de création :** |  |
| **Nombre de salariés :** |  |
| **Affiliation à un réseau, une fédération :** |  |
| **Représentant légal (nom et fonction) :** |  |

|  |
| --- |
| **Personne contact pour le suivi administratif** :  Courriel :  Téléphone : |

|  |
| --- |
| **Descriptif/présentation de l’organisme** : |

# REFERENT D’ACCUEIL (suivi et tutorat sur place)

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom, prénom :** |  |
| **Fonction :** |  |
| **Courriel :** |  |
| **Téléphone :** |  |

*Le référent s’assure de l’accueil du-de la volontaire au sein des équipes, veille à la correspondance entre le profil de poste et les réalisations concrètes demandées au-à la volontaire, soutient une posture d’apprentissage dans l’appropriation des fonctions liées au poste, accorde des entretiens réguliers (formels ou informels) au-à la volontaire, fait le lien régulier avec l’OFQJ.*

# DESCRIPTIF DE LA MISSION :

La mission doit correspondre à l’une des missions-types agréées dans le [catalogue de l’OFQJ](https://www.ofqj.org/accueillir-un-volontaire-en-service-civique/) (1A, 1B, 2, 3A, 3B, 3C, 4A, 4B, 5, 6A, 6B).

|  |
| --- |
| **MISSION N°** : |

|  |
| --- |
| **Titre de la mission** : |
| **Dans quel contexte ou projet s’intègre la mission ? A quel objectif d’intérêt général répond-elle ?**  : |
| **Descriptif détaillé des tâches que le-la volontaire pourra effectuer** : |
| **De quelle manière cette mission complètera, sans s’y substituer, les actions assurées par les salariés, stagiaires, bénévoles de la structure ?** |
| **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?** |
| **Seriez-vous en capacité d’accueillir un volontaire en situation de handicap ?**   * Handicap mental (psychique ou intellectuelle) : OUI / NON   *Difficultés de compréhension, de repérage dans l’espace de mémorisation, fatigabilité de concentration…*   * Handicap physique (moteur, visuel ou auditif) : OUI / NON   *Difficultés d’accessibilité, d’environnement…*   * Handicap cognitif (impact sur le développement) : OUI / NON   *Difficultés d’organisation, de planification, de communication, de compréhension, de concentration…*  **NB :** Il s’agit de contraintes potentielles car le handicap s’exprime de manière différente chez les individus. La situation de handicap résulte de l’interaction entre le jeune et son environnement.  Il n’y a pas forcément besoin d’un aménagement.    Préciser les raisons : |

*ATTENTION, les activités de support (secrétariat, comptabilité, administration, standard, RH), de même que les activités techniques (communication, webmestre, recherchiste, conseiller social…) sont interdites. Le-la volontaire ne doit pas être indispensable au fonctionnement normal de l’organisation ; on ne peut pas confondre sa place dans les activités de l’organisation avec celle d’un salarié ni avec celle d’un stagiaire.*

|  |
| --- |
| **Date ou période de démarrage souhaitée** (surligner): |
| Février |
| Juin |
| Octobre |

|  |
| --- |
| **Durée***(minimum 6 mois, max. 12 mois)* : |

*La présence du-de la volontaire sur place dure nécessairement moins de 12 mois complets : toutefois afin de lui laisser un temps d’adaptation à l’arrivée et un temps de préparation au retour en fin de la mission, tout en étant couvert pas les assurances OFQJ, les dates de début et de fin de la mission du-de la volontaire peuvent être plus larges que celles de sa présence dans votre structure.   
Veuillez noter qu’une mission de service civique ne peut pas être prolongée.*

|  |
| --- |
| **Nombre d’heures par semaine**: *entre 24 et 30h* : |

Toute heure supplémentaire donne droit à récupération. Le contrat d’engagement prévoit **2 jours ouvrés de congé par mois**, prenables par anticipation.

**RAPPEL**

**Le Service civique est un dispositif de volontariat du Gouvernement français ; les structures portant les missions garantissent au volontaire un accueil et, avec l’OFQJ, un suivi de ses apprentissages. Dans cette perspective, l’OFQJ propose un Guide d’accueil à ses partenaires pour les aider à fournir un accompagnement de qualité à tous ses volontaires.**

J’ai bien pris connaissance du Guide d’accueil des volontaires du [programme de Service civique](https://www.ofqj.org/accueillir-un-volontaire-en-service-civique/) de l’OFQJ.

# 4. CONDITIONS PARTICULIERES

Le ou la volontaire reçoit mensuellement une indemnité fixe de 522 euros, versée par l’Agence du Service civique. Une prestation de subsistance de 107,58 euros minimum est demandée à la structure d’accueil (tout pays hors Canada). Cette prestation peut être versée en numéraire ou en nature (ex : hébergement, repas, autre).

La prise en charge de l’abonnement aux transports locaux est également exigée pour toutes les missions.

Dans le cadre du programme de l’OFQJ au Canada, et pour permettre l’adaptation à la vie sur place, le montant de la prestation de subsistance doit être majoré à hauteur 380 $ CAD par mois par les structures canadiennes.

**Pour les missions se déroulant dans province du Québec**, l’OFQJ verse l’intégralité de cette prestation pendant les 6 premiers mois, à hauteur de 250€. Les structures québécoises prennent le relais du versement de cette indemnité de subsistance à hauteur 380 $ CAD par mois les 6 derniers mois.

Des avantages en nature peuvent être versés en complément. Si la structure est en mesure de fournir un hébergement, elle est dispensée du versement de la prestation de subsistance, au Canada comme dans les autres pays.

|  |
| --- |
| **Montant de la prestation de subsistance versée par la structure d’accueil** : |
| **Avantages en nature possible** : |
| **Autres informations sur les conditions d’accueil du-de la volontaire :** |

# 5. VALIDATION DE LA MISSION, PUBLICATION ET SELECTION

Une fois complétée, merci d’envoyer cette fiche à [smongiat@ofqj.org](mailto:smongiat@ofqj.org)

L’OFQJ vous fera un retour par courriel sur l’offre de mission proposée. Une fois validée, l’OFQJ vous invitera à déposer l’offre sur sa nouvelle base de données début/mi septembre 2022. Vous recevrez les instructions par courriel.

Les volontaires candidateront sur la plateforme par le biais d’un formulaire de motivation (en lieu des CV et lettre de motivation classiques), ceci afin d’éviter la confusion entre emploi et volontariat et d’orienter la sélection de la personne sur sa motivation, et non sur ses compétences ou son expérience.

Les offres ne comportent aucune mention de diplôme ni d’expérience préalable.

Il revient à l’OFQJ de diffuser l’offre et de proposer à la structure partenaire une présélection des profils les plus motivés. Les candidatures vous seront transmises par courriel ou via la nouvelle plateforme OFQJ.